

N° DEC-2023/02

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

DECISION DU MAIRE DE SIGNER UN CONTRAT D'ENGAGEMENT AVEC « CULTURE SANS VISA » POUR LA REPRESENTATION DU CONCERT « LE MONDE EST PETIT - QUATUOR GUITARES SAXOPHONE TABLAS » DU 10 FEVRIER 2023

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU le contrat proposé par « CULTURE SANS VISA » ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : De signer le contrat proposé par AVEC « CULTURE SANS VISA » (*sise 58 avenue Victor Hugo - 91440 BURES-SUR-YVETTE*), relative à la représentation du concert « Le monde est petit - quatuor guitares saxophone tablas » qui aura lieu le vendredi 10 février 2023 à la Maison de la Culture ;

ARTICLE 2 : Dit que le montant de la prestation sera de 500 € net (*cinq cents euros*) ;

ARTICLE 3 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un donner acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

ARTICLE 4 : Dit que la dépense est prévue au Budget primitif.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs. Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 5 janvier 2023

Décision affichée le :

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture, de la publication et de l'affichage

10 JAN. 2023

Le Maire,

Patrick RAUSCHER

